

L'ATEE, Association Technique Energie Environnement,  
créée en 1978, a trois objectifs :  
*rassembler, informer, proposer*



L'ATEE rassemble tous les acteurs concernés dans leur activité professionnelle par les questions énergétiques et environnementales (petites et grandes entreprises, sociétés de service, organismes publics, collectivités territoriales, universités...). Elle compte 2000 adhérents.

Elle a un rôle d'alerte et d'information sur les dernières nouveautés techniques, sur les tendances économiques et tarifaires, ainsi que sur les évolutions réglementaires nationales ou internationales. Force de proposition reconnue, souvent consultée par les pouvoirs publics, l'ATEE est objective et indépendante.

Elle intervient ainsi dans trois domaines principaux :

- les choix en matière d'énergie,
- l'efficacité énergétique des équipements et des procédés,
- la protection de l'environnement.

Quatre Clubs fonctionnent au sein de l'association :

- Le **Club Cogénération** œuvre pour le développement de la cogénération en France et en Europe ;
- Le **Club C2E** s'attache à la mise en œuvre pratique du dispositif des Certificats d'économies d'énergie ;
- Le **Club Biogaz** vise à favoriser le développement des filières de production et de valorisation du biogaz ;
- Le **Club Stockage d'énergies** œuvre pour la promotion du stockage des énergies en France.

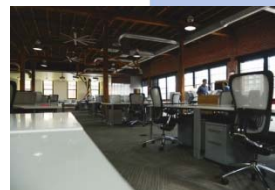
Organisme de formation, l'ATEE propose, aux ingénieurs et techniciens des entreprises et collectivités, des **stages de formation** dans ses domaines d'expertise (maîtrise de l'énergie, cogénération, biogaz...).

Avec ses antennes régionales, l'association organise chaque année **plus de 40 colloques et visites d'installations techniques** dans toute la France.

L'ATEE publie **ENERGIE PLUS**, la revue bimensuelle de la maîtrise de l'énergie.

En savoir plus : [www.atee.fr](http://www.atee.fr)

Association Technique Energie Environnement - 47 avenue Laplace - 94117 Arcueil cedex  
Tél 01 46 56 91 43 – Fax 01 49 85 06 27  
Code NAF 7022 Z – Siret 315062786 00027 - TVA FR 00315062786



21 mai 2015

REUNIONS TECHNIQUES

14h00 – 16h00

16h30 – 18h00

CCIR Blagnac (31)



## FIN DES TARIFS REGULES D'ELECTRICITE & AUDIT ENERGETIQUE OBLIGATOIRE DES OPPORTUNITES A SAISIR

**Fin des tarifs réglementés d'électricité: 14h00 – 16h00**

Au 31 décembre 2015 les tarifs régulés de vente d'électricité (TRV) disparaissent pour les puissances souscrites supérieures à 36 kVA (tarifs jaunes et verts).

Seules ou en groupement les entreprises et les collectivités doivent, avant cette échéance, lancer une consultation auprès des fournisseurs d'électricité pour souscrire à une offre de marché.

**Audit énergétique en entreprise: 16h30 – 18h00**

Avant le 05 décembre 2015 bon nombre d'entreprises doivent avoir réalisé un audit énergétique au titre de la loi du 16 juillet 2013.

Au delà de l'obligation réglementaire qui pèse sur certains, il est avéré que la réalisation d'un audit énergétique de qualité ouvre des perspectives d'amélioration de la compétitivité en réduisant de façon significative la consommation d'énergie et les coûts de fonctionnement.



# PLAN D'ACCES



AÉROPORT  
TOULOUSE BLAGNAC

ARRIVÉE DÉPART



rue Dieudonné Costes

TOULOUSE

Chambre de Commerce et d'Industrie  
de Région Midi-Pyrénées

5, rue Dieudonné Costes  
BLAGNAC (31)

Tel: 05 62 74 20 00 – Fax: 05 62 74 20 20



Bulletin d'inscription à retourner **avant le 19 mai 2015**

accompagné du règlement à l'ordre de l'ATEE, à :

Secrétariat de l'ATEE - Alain GANNE - 82 rue des Sables - 31 200 TOULOUSE

[alain.ganne@optinergie.fr](mailto:alain.ganne@optinergie.fr) / fax : 05 59 84 42 96

Prénom / Nom \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_

Je participe à la RT sur la fin des TRV  Je participe à la RT sur l'audit énergétique

Je participe aux deux manifestations

**Tarif unique pour participer à une ou aux deux thématiques**

Je suis adhérent ATEE, je joins un chèque de 30€ TTC (dont 5 € TVA 20%) ; n° adhérent: \_\_\_\_\_

Je ne suis pas adhérent ATEE, je joins un chèque de 58€ TTC (dont 9,67€ TVA 20%)

Je profite de la présente pour adhérer à l'ATEE\*, je joins un chèque de 118 € (dont 5€ TVA 20%)

\*coût de l'adhésion annuelle 88 € non assujetti à TVA; les enseignants, les retraités, les étudiants et les demandeurs d'emploi bénéficient de conditions particulières, consulter le site internet [www.atee.fr](http://www.atee.fr)

## LA FIN DES TARIFS REGLEMENTES D'ELECTRICITE 14h00 – 16h00

14h00 ► **Méthodologie et démarches de consultation des fournisseurs**

Christelle PRADILLON (consultante, ECG Consulting)

14h40 ► **Retours d'expériences de collectivités et d'entreprises**

**démarche groupée d'entreprises**

Christelle PRADILLON (consultante, ECG Consulting)

**démarche groupée de collectivités**

Catherine PONCET (directrice, Syndicat Départemental d'Energies du Tarn)

**démarches individuelles**

Thierry MEDAL (acheteur, Sunpower Technologies)

Sébastien LEGEAY (acheteur, Conesys Europe)

16h00 **Pause café**

## L'AUDIT ENERGETIQUE EN ENTREPRISE 16h30 – 18h00

16h30 ► **Le dispositif réglementaire d'audit obligatoire**

Philippe FRANCAIS-DEMAY (Service Connaissances Evaluation Climat, DREAL Midi-Pyrénées)

17h00 ► **Enjeux et retombées des démarches de maîtrise de l'énergie**

Jérôme LLOBET (pôle activités économiques, ADEME Midi-Pyrénées)

17h20 ► **L'audit énergétique en pratique**

Lionel BARBE (Gérant, OPTINERGIE)

17h40 ► **Retour d'expérience**

Guillaume VOISSIER (service maintenance, SOLEV)

18h00 ► **Conclusion**

Éric TAPIERO (Président de l'ATEE Midi-Pyrénées)